

**Liste des votes**  
**Conseil municipal du mardi 7 avril 2026**

**2026-019 Assemblée – Constitution des groupes d'élus**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Lionel ZINCIROGLU, Jean-Pierre RUGGIERI, Laurence COUTO, Cédric THÉPAUT, Mounia BENSETTITI, Hamza GUESSINE, Latifa EL KRETE, Olivier ZYZAK, Cécile MARENATI, Clément PARQUE BATARD, Chantal PATOUT, Boubacar SIBY, Amandine MADDI, Jean-Pascal LANUIT, Odile LABORIE, Corinne MOREAU, Antoine BECQUART, Laurence DANIBO, Ernest BANHORO, Sandra DRANÉ, Clarelle ZAFIMARO, Aude LALIS, Mélanie COUSIN, Julian GAUTREAU, Yasser ISSILAME, Corentin HOSPITAL, Adam BOUHELLA, Enrica SARTORI, Jean-François DELAGE, Hakim MAMOUNI, Rim YEHYA),

Le Conseil décide de prendre acte de la constitution des groupes d'élus suivants :

**Groupe Ensemble Changeons le KB**

Présidente du groupe : Mounia BENSETTITI

Vice-présidente : Laurence DANIBO

Membres : Lionel ZINCIROGLU, Jean-Pierre RUGGIERI, Laurence COUTO, Cédric THÉPAUT, Mounia BENSETTITI, Hamza GUESSINE, Latifa EL KRETE, Olivier ZYZAK, Cécile MARENATI, Clément PARQUE BATARD, Chantal PATOUT, Boubacar SIBY, Amandine MADDI, Jean-Pascal LANUIT, Odile LABORIE, Corinne MOREAU, Antoine BECQUART, Laurence DANIBO, Ernest BANHORO, Sandra DRANÉ, Clarelle ZAFIMARO, Aude LALIS, Mélanie COUSIN, Julian GAUTREAU, Yasser ISSILAME, Corentin HOSPITAL, Adam BOUHELLA.

**Groupe Socialiste**

Présidente : Anissa AZZOUG-BAILLET

Membres : Jean-François DELAGE, Anissa AZZOUG-BAILLET, Vanessa COROYER

**Groupe Insoumis et Forum Kremlinois**

Président : Rim YEHYA

Membre : Rim YEHYA, Hakim MAMOUNI

**Groupe Les Écologistes et Citoyens**

Co-présidence : Toufik KHIAR et Enrica SARTORI

Membres : Toufik Khia, Enrica SARTORI

**Non-inscrit :**

Ibrahima TRAORE

**2026-020 Assemblée – Désignation des membres au sein des commissions municipales**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Lionel ZINCIROGLU, Laurence COUTO, Jean-Pierre RUGGIERI, Mounia BENSETTITI, Cédric THEPAUT, Latifa EL KRETE, Hamza GUESSINE, Cécile MARENATI, Olivier ZYZAK, Chantal PATOUT, Clément PARQUE BATARD, Amandine MADDI, Jean-Pascal LANUIT, Mélanie COUSIN, Boubacar SIBY, Aude LALIS, Yasser ISSILAME, Odile LABORIE, Antoine BECQUART, Sandra DRANE, Adam BOUHELLA, Clarelle ZAFIMARO, Julian GAUTREAU, Corinne MOREAU, Ernest BANHORO, Laurence DANIBO, Corentin HOSPITAL, Enrica SARTORI, Jean-François DELAGE, Anissa AZZOUG-BAILLET, Vanessa COROYER, Hakim MAMOUNI, Rim YEHYA), le Conseil décide :

De désigner les membres des trois commissions municipales par un vote à main levée.

De désigner les conseillers municipaux suivants au sein des commissions suivantes :

Pour la commission 1 : Jean-Pierre RUGGIERI, Cécile MARENATI, Sandra DRANE, Corinne MOREAU, Laurence DANIBO, Julian GAUTREAU, Vanessa COROYER, Rim YEHYA.

Pour la commission 2 : Olivier ZYZAK, Laurence COUTO, Aude LALIS, Clément PARQUE-BATARD, Cédric THEPAUT, Hamza GUESSINE, Ernest BANHORO, Antoine BECQUART, Enrica SARTORI, Anissa AZZOUG-BAILLET, Hakim MAMOUNI.

Pour la commission 3 : Amandine MADDI, Cédric THEPAUT, Boubacar SIBY, Adam BOUHELLA, Mélanie COUSIN, Mounia BENSETTITI, Yasser ISSILAME, Latifa EL KRETE, Jean-Pascal LANUIT, Odile LABORIE, Chantal PATOUT, Clarelle ZAFIMARO, Jean-François DELAGE, Ibrahima TRAORE, Toufik KHIAR, Rim YEHYA.

**2026-021 Assemblée – Fixation du nombre d'administrateurs du Conseil Municipal au sein du conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du Kremlin-Bicêtre (CCAS)**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Lionel ZINCIROGLU, Laurence COUTO, Jean-Pierre RUGGIERI, Mounia BENSETTITI, Cédric THEPAUT, Latifa EL KRETE, Hamza GUESSINE, Cécile MARENATI, Olivier ZYZAK, Chantal PATOUT, Clément PARQUE BATARD, Amandine MADDI, Jean-Pascal LANUIT, Mélanie COUSIN, Boubacar SIBY, Aude LALIS, Yasser ISSILAME, Odile LABORIE, Antoine BECQUART, Sandra DRANE, Adam BOUHELLA, Clarelle ZAFIMARO, Julian GAUTREAU, Corinne MOREAU, Ernest BANHORO, Laurence DANIBO, Corentin HOSPITAL, Enrica SARTORI, Jean-François DELAGE, Anissa AZZOUG-BAILLET, Vanessa COROYER, Hakim MAMOUNI, Rim YEHYA), le Conseil décide :

De fixer à seize le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.  
De fixer à huit le nombre de membres du conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, le maire en étant président de droit.

**2026\_022 Assemblées – Désignation des membres du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du Kremlin-Bicêtre (CCAS)**

Vu les 3 listes présentées :

Liste 1 : Mounia BENSETTITI, Latifa EL KRETE, Laurence COUTO, Odile LABORIE, Clarelle ZAFIMARO, Chantal PATOUT, Boubacar SIBY, Amandine MADDI,

Liste 2 : Rim YEHYA, Enrica SARTORI, Hakim MAMOUNI, Toufik KHIAR

Liste 3 : Vanessa COROYER, Anissa AZZOUG-BAILLET, Jean-François DELAGE

Après avoir procédé au vote à bulletin secret,

Le Conseil décide :

De procéder à la désignation par vote à bulletin secret, au scrutin proportionnel de listes au plus fort reste, des huit membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Liste des candidats (nom tête de liste)	- Liste 1 : Mounia BENSETTITI - Liste 2 : Rim YEHYA - Liste 3 : Vanessa COROYER
Nombre de votants	34
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Nombre de suffrage exprimés	34
Résultat des votes	27 voix pour la liste 1, 4 voix pour la liste 2, 3 voix pour la liste 3.
Répartition des sièges	- Liste 1 : 6 - Liste 2 : 1 - Liste 3 : 1

**Sont donc élus pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS :**

Mounia BENSETTITI, Latifa EL KRETE, Laurence COUTO, Odile LABORIE, Clarelle ZAFIMARO, Chantal PATOUT, Rim YEHYA, Vanessa COROYER.

## 2026-023\_Asemblée – Désignation des membres du Conseil Municipal à la commission d'appel d'offres des Marchés Publics

Vu les 3 listes présentées :

Liste 1 :

Titulaire	Suppléant
Cédric THEPAUT	Cécile MARENATI
Sandra DRANE	Antoine BECQUART
Jean-Pierre RUGGIERI	Latifa EL KRETE
Clément PARQUE-BATARD	Laurence COUTO
Ernest BANHORO	Corinne MOREAU
Hamza GUESSINE	Julian GAUTREAU

Liste 2 :

Titulaire	Suppléant
Toufik KHIAR	Rim YEHYA
Enrica SARTORI	Hakim MAMOUNI

Liste 3 :

Titulaire	Suppléant
Vanessa COROYER	Anissa AZZOUG-BAILLET
Ibrahima TRAORE	Jean-François DELAGE

Le Conseil décide :

De désigner les membres de la Commission d'appel d'offres des marchés publics par un vote à main levée.

De procéder à l'élection des cinq membres titulaires et cinq membres suppléants de la commission d'appel d'offre à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Listes des candidats (nom en tête de liste)	- Liste 1 : Cédric THEPAUT - Liste 2 : Toufik KHIAR - Liste 3 : Vanessa COROYER
Nombre de votants	35
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Nombre de suffrage exprimés	35
Résultat des votes	27 voix pour la liste 1, 4 voix pour la liste 2, et 4 voix pour la liste 3.
Répartition des sièges (*)	- Liste 1 : 4 sièges - Liste 2 : 1 siège - Liste 3 : 0 siège

(\*) L'article L262 du Code électoral précise : « si plusieurs listes ont la même moyenne pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus ».

**De désigner les membres suivants :**

Titulaires	Suppléants
Cédric THEPAUT	Cécile MARENATI
Sandra DRANE	Antoine BECQUART
Jean-Pierre RUGGIERI	Latifa EL KRETE
Clément PARQUE-BATARD	Laurence COUTO
Enrica SARTORI	Hakim MAMOUNI

#### **2026-024\_Asemblée - Désignation des délégués du Conseil Municipal au sein du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP)**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Lionel ZINCIROGLU, Laurence COUTO, Jean-Pierre RUGGIERI, Mounia BENSETTITI, Cédric THEPAUT, Latifa EL KRETE, Hamza GUESSINE, Cécile MARENATI, Olivier ZYZAK, Chantal PATOUT, Clément PARQUE BATARD, Amandine MADDI, Jean-Pascal LANUIT, Mélanie COUSIN, Boubacar SIBY, Aude LALIS, Yasser ISSILAME, Odile LABORIE, Antoine BECQUART, Sandra DRANE, Adam BOUHELLA, Clarelle ZAFIMARO, Julian GAUTREAU, Corinne MOREAU, Ernest BANHORO, Laurence DANIBO, Corentin HOSPITAL, Enrica SARTORI, Jean-François DELAGE, Ibrahima TRAORE, Toufik KHIAR, Anissa AZZOUG-BAILLET, Vanessa COROYER, Hakim MAMOUNI, Rim YEHYA), le Conseil décide de désigner, pour représenter la commune du Kremlin-Bicêtre au sein du comité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne :

- comme délégué titulaire : Latifa EL KRETE
- comme délégué suppléant : Jean-Pascal LANUIT

#### **2026-025\_Finances – Rapport d'orientations budgétaires (ROB) 2026**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Lionel ZINCIROGLU, Laurence COUTO, Jean-Pierre RUGGIERI, Mounia BENSETTITI, Cédric THEPAUT, Latifa EL KRETE, Hamza GUESSINE, Cécile MARENATI, Olivier ZYZAK, Chantal PATOUT, Clément PARQUE BATARD, Amandine MADDI, Jean-Pascal LANUIT, Mélanie COUSIN, Boubacar SIBY, Aude LALIS, Yasser ISSILAME, Odile LABORIE, Antoine BECQUART, Sandra DRANE, Adam BOUHELLA, Clarelle ZAFIMARO, Julian GAUTREAU, Corinne MOREAU, Ernest BANHORO, Laurence DANIBO, Corentin HOSPITAL, Enrica SARTORI, Toufik KHIAR, Anissa AZZOUG-BAILLET, Vanessa COROYER, Hakim MAMOUNI, Rim YEHYA), le Conseil décide de prendre acte du rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2026, et du débat auquel il a donné lieu.

#### **2026-026\_Finances – Communication du versement des indemnités des élus au titre de 2025**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Lionel ZINCIROGLU, Laurence COUTO, Jean-Pierre RUGGIERI, Mounia BENSETTITI, Cédric THEPAUT, Latifa EL KRETE, Hamza GUESSINE, Cécile MARENATI, Olivier ZYZAK, Chantal PATOUT, Clément PARQUE BATARD, Amandine MADDI, Jean-Pascal LANUIT, Mélanie COUSIN, Boubacar SIBY, Aude LALIS, Yasser ISSILAME, Odile LABORIE, Antoine BECQUART, Sandra DRANE, Adam BOUHELLA, Clarelle ZAFIMARO, Julian GAUTREAU, Corinne MOREAU, Ernest BANHORO, Laurence DANIBO, Corentin HOSPITAL, Enrica SARTORI, Toufik KHIAR, Anissa AZZOUG-BAILLET, Vanessa COROYER, Hakim MAMOUNI, Rim YEHYA), le Conseil décide de prendre acte du tableau ci-annexé récapitulant les indemnités perçues au titre de l'année 2025 par les élus du Kremlin-Bicêtre au sens de l'article L.2123-24-1-1 du code général des collectivités territoriales.

## **2026-027\_Asemblée – Indemnités de fonction des élus municipaux**

Après en avoir délibéré par 30 voix pour (Lionel ZINCIROGLU, Laurence COUTO, Jean-Pierre RUGGIERI, Mounia BENSETTITI, Cédric THEPAUT, Latifa EL KRETE, Hamza GUESSINE, Cécile MARENATI, Olivier ZYZAK, Chantal PATOUT, Clément PARQUE BATARD, Amandine MADDI, Jean-Pascal LANUIT, Mélanie COUSIN, Boubacar SIBY, Aude LALIS, Yasser ISSILAME, Odile LABORIE, Antoine BECQUART, Sandra DRANE, Adam BOUHELLA, Clarelle ZAFIMARO, Julian GAUTREAU, Corinne MOREAU, Ernest BANHORO, Laurence DANIBO, Corentin HOSPITAL, Vanessa COROYER, Toufik KHIAR, Anissa AZZOUG-BAILLET), 2 contre (Hakim MAMOUNI, Rim YEHYA), et 1 ne prenant pas part au vote (Enrica SARTORI), le Conseil décide :

Que le montant maximum de l'enveloppe des indemnités de fonction des élus locaux est fixé à 336 405 € brut annuel, conformément aux dispositions du CGCT.

Que les indemnités de fonction sont fixées comme suit, par référence à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale :

- Maire : 62.04 % de l'indice brut terminal,
- 1<sup>er</sup> Adjoint : 45 % de l'indice brut terminal,
- Adjoints au maire (12) : 36.37 % de l'indice brut terminal,
- Conseillers municipaux délégués (8) : 8.76 % de l'indice brut terminal,
- Conseillers municipaux (13) : 4.87% de l'indice brut terminal.

D'appliquer les majorations résultant du fait que la commune est un chef-lieu de canton et est éligible à la DSU.

Conformément à l'article L. 2123-24-1-1 du CGCT, un état récapitulatif des indemnités perçues par les élus sera établi annuellement et communiqué aux conseillers municipaux avant l'examen du budget. Il sera également publié sur le site internet de la commune.

La séance est levée à 22h08.